



— Outre-Sarine le français est au rancart —

La paix des langues est ébranlée

Trop, c'est trop. Nous ne pouvons plus accepter ce qui se passe outre-Sarine et surtout outre-Reuss. Voulons-nous tolérer les propos d'enseignants de Zurich, de Lucerne et de Suisse orientale affirmant que le français n'a plus sa place à l'école primaire et que cette langue est inutile?

C'est une véritable déclaration de guerre. A quoi s'ajoute la décision des autorités de Nidau près de Bienne de contraindre les enfants de langue française à poursuivre leur scolarité en allemand. Qu'en sera-t-il à Bienne dans les années futures?

La paix confédérale entretient depuis ses débuts l'équilibre et l'harmonie des langues. La nouvelle loi fédérale adoptée après d'âpres débats reconnaît que la cohésion nationale s'est faite sur les langues. Elle exige de «renforcer le quadrilinguisme qui caractérise la Suisse» et d'«encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques». C'est dire que nos autorités fédérales doivent se manifester afin d'éviter de dangereuses tensions. Je demande une telle intervention car il est vrai que les stratégies de l'enseignement dépendent des cantons. Il y a dix ans, le plan adopté prévoyait une deuxième langue nationale et l'anglais au degré primaire. Lorsque quelques cantons, dont Zurich, ont donné la priorité au globish, nous avons stupidement fermé les yeux. Or la tactique du salami se poursuit.

Le français est agressé politiquement à Lucerne, Nidwald ou dans les Grisons: renvoi aux études supérieures ou cours à option!

Faire pression sur les cantons

Plus grave. Dernièrement, les associations d'enseignants de Zurich, de Suisse centrale et de Suisse orientale ont demandé simplement d'oublier le français. José Ribeaud rappelle dans un article que le grand-père de Christoph Blocher clamait que «le français était inutile et même nuisible au cerveau des petits Suisses allemands». Il fallait donc éviter de les rendre malades avec cette langue détestée et cette culture décadente! A nous de nous réveiller et de combattre un tel mépris. Pourquoi les représentants romands à la Conférence des directeurs de l'Instruction publique ne se battent-ils pas? Et que feront nos cantons voisins de Berne, Soleure, Bâle, qui accordent la primauté aux langues officielles. Contrairement à l'anglais, le français et l'allemand sont des langues NATIONALES et

non «étrangères», une nuance qui mérite d'être rappelée.

Le poids du français dans l'économie

Il est faux de prétendre que l'anglais seul permet le commerce. Une enquête récente de l'Office de la statistique montre que près de la moitié des Suisses utilisent plus d'une langue. Dans les PME qui foisonnent dans notre pays, ainsi qu'aux CFF, à La Poste et dans l'Administration fédérale, nos langues nationales sont plus utiles que l'anglais. Et il faut faire comprendre à nos compatriotes d'outre-Reuss qu'il est contre-productif de ne plus enseigner notre langue dès le plus jeune âge.

Encore un cas

Dernièrement une francophone travaillant dans un grand service fédéral a été licenciée, victime incontestable d'une discrimination linguistique, son chef voulant travailler avec un Suisse allemand.

Mobilisons-nous

Va-t-on laisser la Maison suisse se fissurer?

– Les gouvernements romands qui ont vu leur influence grandir en s'unissant doivent se manifester, mettre ce sujet à leur ordre du jour.

– Les parlementaires et le Conseil fédéral ont à agir en s'inspirant de la loi fédérale sur les langues pour faire pression à l'échelon cantonal.

– Les Conférences des directeurs de l'Instruction publique doivent mesurer les conséquences de leurs choix pour l'avenir du pays et la paix linguistique.

– Je souhaite que les journalistes, ici et outre-Sarine, continuent d'enquêter et que le public alimente les courriers de lecteurs.

– Enfin, pourquoi ne pas songer, comme l'a suggéré Dominique de Buman, président d'Helvetia Latina, au lancement d'une initiative fédérale exigeant l'enseignement de deux langues nationales dans tout le pays?

Daniel Favre, président ASJF

Edito

La cohésion nationale mise à mal



Les attaques contre la langue française se multiplient outre-Sarine. Prétextant un programme par trop chargé, les enseignants alémaniques remettent en cause l'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire. Dans le viseur: la langue de Molière, que l'on veut éjecter au profit de l'anglais. C'est à l'unanimité que les députés nidwaldiens ont voté un postulat exigeant la suppression des leçons de français du cursus. Emboitant le pas, le gouvernement de Nidwald appuie la proposition en martelant que les associations d'enseignants de Zurich, Thurgovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwyz, Saint-Gall et Glaris demandent d'éliminer totalement le français du degré primaire. Aux Grisons, ce sont les milieux patronaux qui cherchent à changer la législation sur les langues afin que l'anglais – et dans la partie italienne l'allemand – soit encore enseigné en primaire. En pays romand, la réaction a été tardive. Mais elle est venue. Enfin! Le Syndicat des enseignants romands a adopté le 30 novembre une résolution

qui enjoint aux cantons et aux enseignants alémaniques de ne pas sacrifier le français. Elle met en demeure les cantons et la Confédération de mettre en œuvre tous les moyens garantis par la loi fédérale sur les langues nationales pour que l'enseignement du français en Suisse alémanique et de l'allemand en Suisse romande soit maintenu.

La Confédération continuera-t-elle à rester muette alors que des deux côtés de la frontière de röstis on commence à parler de la «guerre des langues»? Car en toile de fond de ce débat s'inscrit la solidarité linguistique confédérale. La Suisse s'est développée sur le ciment de la compréhension des langues et des cultures qui y sont attachées. Pour maintenir ces valeurs et garantir la cohésion nationale à long terme, faudra-t-il passer par le lancement d'une initiative populaire dictant l'obligation d'apprendre comme première langue étrangère une langue nationale? Cette idée fait son chemin...

Jean-Pierre Molliet

UPF: nouveaux statuts adoptés

Le comité international, réuni le 9 novembre à Casablanca sous la présidence d'Abdelmounaïm Dilami, a accepté la nouvelle charte fondamentale qui doit donner un second souffle à l'Union.

Allègement des organes administratifs, répartition des tâches mieux définie, transparence au niveau des finances sont les mots-clés qui caractérisent les statuts que les représentants de dix-huit pays, dont la Suisse, ont accepté à la quasi-unanimité.

Cette réunion s'est déroulée en trois phases bien distinctes. Les membres ont d'abord été appelés à indiquer quelles étaient les attentes de leur section. Les intervenants ont revendiqué une Union plus présente dans le concert international, plus combative dans la défense des droits démocratiques, développant l'aide à la formation et se donnant les moyens de sa politique.

Le secrétaire général Jean Kouchner n'a pas caché les grands problèmes de trésorerie du moment. Une problématique qui empêche le redémarrage normal des activités. Une éclaircie: l'UPF a retrouvé la confiance de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui était représentée par Tidiane Dio. L'OIF a d'ailleurs offert les fonds nécessaires (le montant de 40 000 euros a été avancé) pour la séance de Casablanca. La chasse aux bailleurs de fonds est maintenant ouverte.

L'assemblée s'est réjouie de pouvoir à l'avenir s'appuyer sur des statuts qui



Les membres du comité directeur et les dirigeants de l'UPF présents à Casablanca.

définissent les rôles de chacun tout en précisant les orientations générales. Il faudra toutefois patienter jusqu'à la prochaine réunion du comité international et de l'assemblée générale prévues dans

le cadre du Sommet de Dakar en octobre 2014 pour procéder aux nominations correspondant aux nouveaux statuts! Bertrand Pecquerie, directeur général du «Global Editors Network», a terminé

la rencontre en abordant le thème des perspectives des médias dans l'univers numérique qui se développe.

Jean-Pierre Molliet

Les accords du Club des Cinq

Contrairement à ceux des pays de langues latines, les dirigeants des pays anglo-saxons – en premier lieu ceux des Etats-Unis – ont depuis longtemps compris la densité stratégique du lien linguistique entre les individus.

Le contraste avec la France, pour ne prendre que cet exemple, est frappant: à Paris, il y a certes toujours un ministère chargé de la francophonie dans chaque gouvernement, mais sans moyens financiers, sans visibilité médiatique et surtout sans la moindre influence politique. Qu'ils se réclament de la gauche ou de la droite, la plupart des responsables publics, au pouvoir ou dans l'opposition, prononcent occasionnellement quelques phrases de soutien à la francophonie – comme s'ils déposaient de manière rituelle un bouquet de fleurs sur une tombe – mais ils n'y croient pas une seconde. Ils sont trop fascinés par l'anglais, et leur seule véritable politique linguistique consiste à promouvoir l'usage de cette langue dans le système éducatif et dans la vie professionnelle des Français.

A Londres et à Washington, la démarche est tout autre: pas de grands discours ni d'institutions de défense de l'«anglophonie», mais une action per-

manente, discrète et persévérante pour imposer l'anglais comme langue «naturelle» des échanges internationaux, de la science, de la technologie, des forces armées et des industries du divertissement. En conséquence, et avec le soutien actif des «colonisés» locaux – les Européens figurant parmi les plus zélés – la toute-puissante galaxie communicationnelle anglo-saxonne présente ceux qui refusent encore de se plier à cette volonté hégémonique comme autant de passésistes, de protectionnistes, voire de nationalistes. S'il existait le moindre doute sur le potentiel de solidarité politique induit par l'usage partagé d'une langue maternelle, il suffit d'observer l'énorme dispositif d'espionnage planétaire mis en place par l'Agence nationale de sécurité (NSA) des Etats-Unis et révélé par Edward Snowden.

Les cinq yeux

Ce n'est plus un secret: les «grandes

oreilles» qui écoutent tous les messages de la planète pour le compte des Etats-Unis ne sont pas seulement américaines, mais également australiennes, britanniques, canadiennes et néo-zélandaises. Dans le jargon de la «communauté du renseignement», on désigne les pays concernés comme les «cinq yeux». Cinq yeux qui n'ont qu'une seule langue: l'anglais. En fait, les stratèges américains n'accordent leur confiance totale qu'aux Britanniques et aux ressortissants des trois anciens dominions «blancs»: l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Ce Club des Cinq a été formalisé par des traités secrets signés après la Seconde Guerre mondiale, le premier d'entre eux, en 1946, entre Washington et Londres, étant le United Kingdom-United States Communications Intelligence Agreement (Ukusa).

Quelle que soit la couleur politique des gouvernements, ces accords n'ont

jamais été remis en cause, ni par l'un des cinq anglophones «purs» ni par un gouvernement extérieur. Ils devraient pourtant poser un sérieux problème à l'Union européenne (UE). Pas seulement parce que ses institutions et ses capitales sont placées sous surveillance par l'«allié» américain, mais surtout parce que l'un de ses Etats membres, le Royaume-Uni, est un complice actif de cet espionnage. C'est l'une des raisons pour lesquelles Barack Obama tient absolument à ce que Londres reste au sein de l'UE. On se demande même pourquoi la NSA dépense beaucoup d'argent à espionner Bruxelles alors qu'elle a directement accès à tous les documents réputés confidentiels de sa bureaucratie via le 10 Downing Street et les fonctionnaires britanniques des institutions communautaires.

*Bernard Cassen,
"Le monde diplomatique"*

Un Jurassien préside le Fonds mondial pour l'enseignement du français

Georges Maeder, de Delémont, dirige cette organisation créée par le regretté et ancien doyen de l'Université de Laval, le Québécois Jean-Claude Gagnon.

Discret et efficace sont les qualificatifs qui collent parfaitement à la peau de Georges Maeder (photo). Jeune retraité de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont, représentant depuis près de trois décennies la Suisse au sein de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), il dirige depuis l'an passé le Fonds mondial pour l'enseignement du français (FMEF). Un organisme qui a pour but de soutenir l'enseignement du français dans le monde en contribuant au financement des actions pédagogiques internationales. Il est composé de quatre sections: la Belgique, la France, le Québec-Canada et la Suisse. Ce Fonds se veut autonome et indépendant tout en entretenant des liens avec la FIPF, qui a été à son origine en 1992. Le fondateur, Jean-Claude Gagnon, est un ancien président de la FIPF.



Suisse. Les Neuchâtelois, qui ont repris le mandat des Jurassiens pour l'organisation des cours, n'étaient pas intéressés par le côté international. «Ils m'ont laissé le dossier de la Francophonie, que je n'ai plus lâché», indique-t-il. Et d'avouer: «Représenter la Suisse à la FIPF, qui possède des structures sur les cinq continents, a changé ma vie. Depuis 1988 et le Congrès de Thessalonique, je suis toujours sur le pont.»

Quatre pays, quatre systèmes de cotisation

Georges Maeder a été la cheville ouvrière du Congrès de la FIPF, tenu à Lausanne en 1992. C'est lors de cette réunion que les quatre associations militant dans l'aire géographique de la commission «français - langue maternelle» ont fondé le Fonds mondial pour l'enseignement du français (FMEF), qui possède ses propres statuts. Ces quatre entités qui se sont donné un même objectif sont en revanche organisées différemment. La manière dont chacune d'elles alimente sa trésorerie en est la preuve.

Québec-Canada: Chaque journaliste cède une fois dans sa vie l'équivalent d'une heure d'enseignement. Cette méthode est la plus prolifique, plus de 100 000 dollars canadiens sont ainsi capitalisés.

Suisse: L'Association suisse des professeurs de français verse 1000 francs par année, d'où un capital actuel de quelque 22 000 francs.

Belgique: Ce pays éprouve des dif-

ficultés à faire entrer ses cotisations. Son capital avoisine les 2000 euros.

France: Le bénéfice du Congrès mondial de 2000 à Paris, soit 30 000 euros, a été le capital initial... Et la section française, en roue libre, n'a pas réussi à trouver de nouvelles ressources.

Durban: l'exemple suisse

«Les activités du FMEF se calquent sur le modèle du fédéralisme suisse, le choix revenant à chaque section qui apporte son génie propre», mentionne Georges Maeder, qui indique que Québec-Canada offre prioritairement son soutien à des universités d'Amérique du Sud.

La dernière action de la Suisse a connu un succès qui a dépassé toutes les espérances. Georges Maeder: «A Durban en 2012, j'avais pris contact avec le comité d'organisation du Congrès mondial en lui soumettant un projet alternatif qui a pris la forme d'un concours d'idées pour l'ensei-

gnement du français. Les candidats ont fait preuve d'imagination, démontrant que la langue de Molière pouvait s'apprendre par des chansons, des jeux, des DVD, des films, du théâtre et de la danse. J'avais sollicité le Service de la Francophonie du Département fédéral des affaires étrangères qui, par un geste financier appréciable, nous a permis d'offrir au lauréat un prix d'un montant de beaucoup supérieur à celui initialement prévu. C'est l'ambassadeur suisse Christian Meuwly, en poste à l'époque en Afrique du Sud, qui a remis sa récompense au gagnant.» Préoccupation de Georges Maeder: le Français Jean-Pierre Cuq, président de la FIPF, lorgne du côté du magot du FMEF, l'institution mère traversant une période difficile. Une aide vivement souhaitée dans l'Hexagone mais à laquelle Québec-Canada pourrait apposer son veto. De difficiles négociations en vue...

Jean-Pierre Molliet

Le désintéret des Neuchâtelois

Ce sont des circonstances particulières qui ont amené Georges Maeder dans le monde de la Francophonie. En 1982, il a présidé l'Association des professeurs de l'enseignement secondaire. A ce titre, il a participé en 1984 à un congrès international à Québec. «C'est alors que j'ai contracté le virus de la Francophonie, qui ne m'a plus lâché», aime-t-il à rappeler. Il faisait partie de la commission jurassienne chargée d'organiser durant trois ans les cours de français de formation continue pour toute la

Hélène Carrère d'Encausse, Grand Témoin aux JO



La règle 23 de la charte du Comité international olympique (CIO) confère au français le statut de langue officielle des Jeux, au même titre que l'anglais. C'est pourquoi depuis Athènes en 2004 le secrétaire général de la Francophonie désigne un Grand Témoin dont le mandat est d'accompagner les efforts du mouvement olympique de manière que la langue française occupe la place qui lui revient.

Pour les Jeux d'hiver de Sotchi (Russie) en 2014, Hélène Carrère d'Encausse a accepté cette mission. Elle succède à l'ancienne gouverneure générale du Canada Michaëlle Jean (Londres 2012), au conseiller fédéral Pascal Couchepin (Vancouver 2010), au premier ministre français Jean-Pierre Raffarin (Pékin 2008), à la Québécoise Lise Bissonnette (Turin 2006) et à Hervé Bourges (Athènes 2004).

Didier Berberat: flatteuse nomination

Le ministre des Affaires étrangères Didier Burkhalter a désigné le conseiller aux Etats Didier Berberat comme envoyé spécial au Mali dans le cadre de l'accord de Ouagadougou qui prévoit le maintien de la paix au Sahel. Dans le cadre de son mandat, le sénateur chaux-de-fonnier a pour tâches d'identifier les opportunités politiques d'engagement de la Suisse dans le processus de paix en cours, de conseiller la Suisse dans ses orientations futures et d'appuyer l'entretien et le développement de son réseau. Malgré cette charge supplémentaire, Didier Berberat conserve la présidence de l'association Défense du français, qui fêtera en 2014 son 10e anniversaire.

Une délégation valdôtaine hôte de l'ASJF

Une rencontre entre deux univers unis par la Francophonie. C'est ce qui s'est déroulé le vendredi 4 octobre à Genève, quand quinze membres de la section valdôtaine de l'Union de la presse francophone, emmenée par le président François Stévenin, ont rendu visite à leurs correspondants suisses.

Au programme, magnifiquement concocté par le président de la section suisse Daniel Favre et le vice-président Jean-Pierre Molliet: la découverte en une journée des principaux médias de la ville. La visite a commencé au siège du quotidien "Tribune de Genève" où la délégation valdôtaine a eu la chance de participer à la réunion de rédaction présidée par le rédacteur en chef Pierre Ruetschi et son adjoint Denis Etienne. La séance a été l'occasion de découvrir non seulement le procédé de la création du journal, mais aussi de confronter le regard porté côté suisse et côté valdôtain sur les thèmes les plus intéressants de l'actualité internationale.

Au siège de la RTS, nous avons été reçus par le directeur du département affaires générales, Pascal Crittin, et le responsable des affaires juridiques, Patrice

Aubry. Du 16e étage de ce bâtiment flambant neuf, les Valdôtains ont admiré une vue impressionnante de la ville.

Les indications fournies ont révélé les mécanismes de ce système qui favorisent les minorités linguistiques dans la distribution des ressources, ce qui rend possible un équilibre entre les communautés. Des informations qui ont fait rêver les représentants du val d'Aoste, région qui ne peut qu'envier un tel processus qui favorise autant les minorités.

Etape suivante: le Musée de la Croix-Rouge de Genève. Les images, les objets et les témoignages recueillis ont été autant de messages présentant l'histoire et les activités de cette institution humanitaire née en Suisse.

La journée s'est terminée par une réception au Club de la presse. La présidente Margareta Donos-Stroot et le directeur Guy Mettan nous ont expliqué le fonctionnement de cette association dont un des objectifs est de créer un pont entre la Genève du monde diplomatique et la Genève des autochtones. Elle donne la possibilité de tenir gratuitement des conférences de presse à des journalistes du monde entier.

En quittant le sol helvétique, le mot «exemple» est celui qui résume le mieux cette journée merveilleuse en découvertes. La délégation a été confrontée à des instruments médiatiques sur grande échelle. Les méthodes de travail efficaces ne pourront qu'inspirer les journalistes valdôtains dans leur travail. Nos hôtes de l'ASJF ont aussi été un modèle non seulement dans l'organisation parfaite du séjour, mais aussi dans le rapport de leurs activités pour la défense du français. Ces quelques heures d'échange ont démontré la richesse que génèrent de telles rencontres.

Sylvie Martinet



La délégation valdôtaine a été reçue dans les studios de la TSR.

Prix Suva 2013: les lauréats

L'édition 2013 du Prix Suva des médias dans la catégorie audiovisuelle a été remportée par Isabelle Moncada pour son reportage intitulé «La vie grâce aux robots», diffusé le 10 février dernier sur RTS et témoignant du couplage étonnant entre la personne handicapée et la machine.

Le premier prix dans la catégorie presse a été décerné à Isabelle Grau pour son article sur la dépendance au Coca Light dans le magazine *Femina* du 26 août 2012.

Un accessit est attribué à Elise Frioud pour son article titré: «Ils murmurent à l'oreille des chevaux.» Ce reportage original montre à quel point connaître le comportement des animaux permet d'anticiper les réactions de ces derniers et de travailler en toute sécurité; il met en outre en évidence l'aspect préventif. Car tel est le but du prix annuel de cette assurance-accidents nommée en français Caisse nationale suisse d'accidents (CNA): promouvoir la prévention des accidents dans les médias francophones suisses. Cette année, pas moins de 31 œuvres illustrant cette particularité ont été soumises au jury, toujours présidé par Renata Libal.

Le règlement du concours 2014 peut d'ores et déjà être obtenu à l'adresse ci-dessous et concerne les œuvres publiées ou diffusées entre le 15 mai 2013 et le 15 mai 2014:

Suva, secrétariat du Prix Suva des médias, case postale 1432, 1701 Fribourg.
Tél. 026 350 37 82. Fax 026 350 36 23. medias@suva.ch
www.suva.ch/medias

Brigitte Rosazza



Isabelle Moncada (à gauche), Isabelle Grau (au centre) et Elise Frioud (à droite) ont été récompensées.

Impressum

Parution trimestrielle. Editeur: Association suisse des journalistes francophones, 20, av. du Temple, CH-1012 Lausanne. Téléphone 021 653 12 20. CCP 10-3056-2 Lausanne.
Coordinateur et rédacteur en chef: Jean-Pierre Molliet. **Abonnements:** compris dans la cotisation des membres de l'association: Fr. 20.- par an. **Impression:** IRL plus SA **Publicité:** page entière: Fr. 1500.-; 1/2 page: Fr. 800.- (1 parution); page entière: Fr. 1300.-; 1/2 page: Fr. 700.- (plusieurs parutions). La publication de ce bulletin est gracieusement offerte conjointement par Tamedia Publications romandes SA et IRL plus SA

La section suisse de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) réunit 400 journalistes professionnels

ADHÉREZ

La langue française est notre instrument de travail

ASSOCIATION SUISSE
DES JOURNALISTES FRANCOPHONES
20, AVENUE DU TEMPLE — 1012 LAUSANNE